

Pays de la Loire, Vendée
Puyravault

Canal de Vienne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001884

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : canal, canal d'irrigation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Le canal de Vienne ou canal de Puyravault a été creusé dans les années 1640, au moment du dessèchement des marais du Petit-Poitou. Les travaux sont rendus possible par l'accord conclu le 10 janvier 1642 entre l'abbaye de Moreilles, propriétaire des marais au nord de Puyravault, et les fondateurs de la Société du Petit-Poitou ; et par un autre accord passé entre la même société et le commandeur de Puyravault, le 31 juillet 1643, confirmé le 24 septembre 1653. Par ce second accord, la Société est autorisée à passer sur les terres du commandeur pour creuser son canal et évacuer les eaux de ses marais vers la mer, en échange de l'autorisation donnée au commandeur d'utiliser gratuitement le même canal dans le même objectif. Le canal de Vienne existe toutefois, au moins en partie, dès 1649 : il est mentionné dans un partage de marais réalisés entre les membres de la Société du Petit-Poitou, le 27 septembre.

Période(s) principale(s) : 2e quart 17e siècle

Description

Long de 12,5 kilomètres, le canal de Vienne est un des principaux canaux évacuateurs des marais desséchés de l'ouest du Marais poitevin, en l'occurrence ceux du Petit-Poitou. Il prend naissance au nord au lieu-dit la Bonde, près du Passage de Moreilles. Là, une digue le sépare de la ceinture des Hollandais et des marais mouillés de Sainte-Gemme-la-Plaine ; une vanne ou "bonde" aménagée dans la digue permet de prélever de l'eau dans les marais mouillés pour alimenter le canal. Celui-ci file ensuite vers le sud en une ligne droite parfaite et ininterrompue. Il traverse ainsi les marais des communes de Moreilles, Champagné-les-Marais et Puyravault, et coupe l'ancienne île de Puyravault-Champagné au pont de Puyravault. Après avoir franchi la porte du canal, ou portes de Vienne, l'eau termine sa course dans un chenal droit qui aboutit à l'anse du Brault, près de la ferme de Saint-André, comme de Sainte-Radégonde-des-Noyers.

Sur toute sa longueur, le canal est encadré sur ses deux rives par un chemin, devenu sur la rive droite la route départementale D10A. Ces axes sont établis sur les digues ou "bots" formées de chaque côté du canal par les rejets de terre issus de son creusement.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : terre

Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une association (Propriété du Syndicat des marais du Petit-Poitou.)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85, H 223. 1643-1720 : accords passés entre le commandeur de Puyravault et la Société des marais du Petit-Poitou ; ferme de la commanderie auprès de François Gilois.**
Archives départementales de la Vendée. H 223. **1643-1720 : accords passés entre le commandeur de Puyravault et la Société des marais du Petit-Poitou ; ferme de la commanderie auprès de François Gilois.**
- Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. **Liasse n° 10 "Actes constitutifs, 1640-1646"**.

Bibliographie

- **RIOU, René. Les marais desséchés du Bas-Poitou. Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.**
RIOU, René. **Les marais desséchés du Bas-Poitou.** Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.
p. 57-70

Illustrations



Le canal de Vienne ou Grand canal, au centre, sur une carte de la région par Claude Masse en 1701.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20178500261NUCA



Le canal de Vienne au sud du pont de Puyravault, vu en direction du nord.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20178500209NUCA



Le canal de Vienne au pont de Puyravault, traversant l'ancienne île, vu en direction du nord.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20178500215NUCA



Le canal de Vienne vu en direction
du nord, à Moque-Souris.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500091NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Puyravault : présentation de la commune (IA85001871) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault

Sainte-Radégonde-des-Noyers : présentation de la commune (IA85001923) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers

Oeuvre(s) contenue(s) :

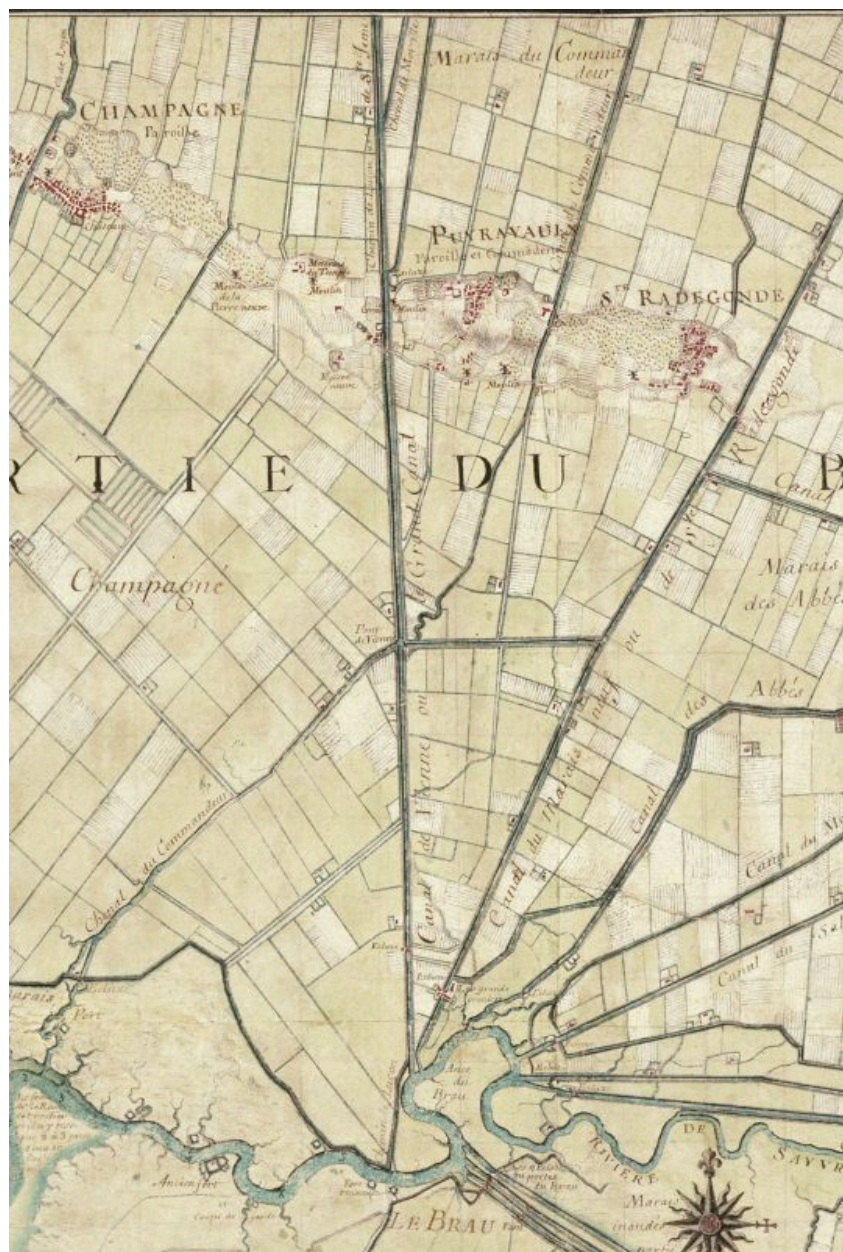
Oeuvre(s) en rapport :

Barrages mobiles (3) de la Grippe, d'Orange et de Sainte-Marie (IA85001883) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, route D10

Porte du canal de Vienne (IA85001015) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes de Vienne, route D10A

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Le canal de Vienne ou Grand canal, au centre, sur une carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Sevre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52_20178500261NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés



Le canal de Vienne au sud du pont de Puyravault, vu en direction du nord.

IVR52_20178500209NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal de Vienne au pont de Puyravault, traversant l'ancienne île, vu en direction du nord.

IVR52_20178500215NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal de Vienne vu en direction du nord, à Moque-Souris.

IVR52_20188500091NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés